Cinquante cinquième année. - N° 117 A Jeudi 17 juin 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2557

67 – BAS-RHIN

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Jugement d'ouverture

Date : 26 avril 2021.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
676 880 404 RCS Strasbourg.
S.A.S. MAISONS HANAU.
Forme : SAS.
Activité : passation de contrats.
Adresse : 2 A, route de Strasbourg, Val de Moder, 67350 Pfaffenhoffen.
Complément de jugement : jugement d'ouverture de liquidation judiciaire. La chambre commerciale du tribunal judiciaire de Strasbourg a, par jugement en date du 26 avril 2021 : prononcé la liquidation judiciaire de la SAS MAISONS HANAU, référencée LJ111/21 - N° RG 21/00504 - N° portalis DB2E-W-B7F-KLYS, ordonné la cessation immédiate de l'activité, fixé provisoirement la date de cessation immédiate de l'activité, désigné la SAS DE MANDATAIRES JUDICIAIRES, en la personne de Me Gérard Clauss, 5, rue des Frères-Lumière, 67201 Eckbolsheim en qualité de liquidateur. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du liquidateur. Cette déclaration peut se faire par le biais du portail www.creditors-services.com. N° RG : 21/00504